

EN JANVIER



- Le 8 : Don du sang, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- Le 9 : Présentation des vœux dans la salle communale (rue du Lauragais) à 20 h
- Les 10 - 11 : Week-end de la chance des sapeurs-pompiers du vallon du Soultzbach, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- Le 17 : Crémation des sapins



EN FÉVRIER

- Le 6 : Assemblée générale de Flore et Loisirs
- Le 21 : Carnaval de l'Association des Parents du Vallon

EN MARS

- Le 1^{er} : Loto du conseil de fabrique de Soppe-le-Bas, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- Les 14 - 20 - 21 - 28 - 29 : Représentations théâtrales, au foyer rural de Soppe-le-Haut
- Le 15 : Le P'tit Marché du Soultzbach



Gestion des déchets

Modification des horaires de la déchetterie fixe

À partir du 1^{er} janvier 2015, les horaires de la déchetterie fixe seront modifiés.

HIVER : du 1^{er} octobre au 31 mars

ÉTÉ : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi	Fermée		Lundi	Fermée	
Mardi au vendredi	9 h - 12 h	13 h 30 - 16 h	Mardi au vendredi	9 h - 12 h	13 h 30 - 18 h
Samedi	Non-stop : 9 h - 17 h		Samedi	Non-stop : 9 h - 18 h	

Dépôt de pain

Désormais, le dépôt de pain de Soppe-le-Bas vous accueille les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6 h à 12 h, le samedi de 6 h 30 à 12 h et le dimanche de 7 h à 12 h.

C'est l'hiver ! Et si l'idée de passer un beau Noël blanc réjouit les cœurs, il ne faut pas oublier quelques règles pour que neige ne rime pas avec galère : déneiger les trottoirs (arrêté préfectoral du 27 octobre 1937 - art. 1382 et 1383 du Code civil), ne pas stationner de véhicule pouvant entraver le passage du chasse-neige, recommander aux enfants de ne pas faire de luge ou autres glissades sur la chaussée, et enfin... être prudents et patients !



Naissances

- Lilian, le 11 février, fils de Maxime DEVIN et de Nadège EICH
- Alicia, le 8 avril, fille de Samuel STROBA et de Stéphanie MICHEL
- Timaël, le 27 mai, fils de Cédric MÖSCHL et de Pauline WOLF
- Lylou, le 21 juin, fille de Yannick WALDECK et de Marilyn SCHMIDT
- Maxime, le 7 juillet, fils de Jérôme WEISS et de Mélissandre HUMEZ
- Émilie, le 18 août, fille de Christophe GUILLAUMÉ et de Laetitia SIX-VIVO



Ordures ménagères

En raison des fêtes de Noël et de Nouvel An, les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier prochains, les collectes des ordures ménagères auront lieu les samedis 27 décembre et 3 janvier à partir de 3 h.

État civil 2014

- Sarah, le 23 septembre, fille de Régis JENN et d'Élodie NUSS-BAUM

Mariages

- Mathieu VALLET et Clémentine BODI, le 5 avril
- Sébastien KIBLER et Isabelle WALZER, le 14 juin
- Stéphane SCHMITT et Murielle SUT, le 27 septembre
- Frédéric MONNIER et Lydia JAUTARD, le 18 octobre



Décès

- Candy SAGET, le 18 août



HIVER 2014

Numéro 79

Dans ce numéro :

Un autre regard sur la forêt	2
Terrain multisports Bâtiments scolaires	3
Secrétariat de mairie Sécurité des enfants	4
Corps intercommunal des sapeurs-pompiers	6
Associations	7
Calendrier des manifestations	12
État civil 2014	12

ÉDITO

Toute l'équipe de rédaction du Flash 313 vous souhaite de très chaleureuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.



CHRONIQUE DE LA VIE DES GENS

28 novembre 1944 : Soppe-le-Bas est libéré

Le 6 juin 1944, c'est le débarquement en Normandie. Le général LEClerc foncera sur Paris, puis sur Strasbourg. Le 15 août, c'est un autre débarquement, moins médiatisé, qui a lieu sur les plages de Provence : celui de la Première Armée Française du général DE LATTRE DE TASSIGNY.

Elle chassera les troupes allemandes de Marseille, remontera la vallée du Rhône, et libérera Lyon. La place-forte de Belfort est bien défendue, aussi DE LATTRE va-t-il la contourner : une partie de ses troupes longera la frontière suisse et s'élancera vers le Rhin puis Mulhouse par le Sundgau, et l'autre passera par la montagne et libérera Masevaux.

Ce 28 novembre, à 13 h 30, les premiers chars des légionnaires du

6^e régiment des Chasseurs d'Afrique commandés par le lieutenant-colonel RE-NAUDEAU D'ARC, partis le matin de Dannemarie, arrivent à Soppe par la rue de Bretten et la nationale. Les Allemands ne s'accrochent. Ce sont les SS de l'école militaire de Cernay et le premier bataillon du 1214^e régiment de Grenadiers. Ils ont fait sauter les trois ponts sur le ruisseau, qui est en crue. La bataille fera rage toute l'après-midi, entre le ruisseau, l'église et le presbytère. Ce n'est que vers 18 h que l'ennemi décroche.

Soppe-le-Bas est libéré, et la manœuvre de DE LATTRE a réussi. Dans la soirée, des éléments venant de Lauw par Soppe-le-Haut rejoignent ceux de Soppe-le-Bas qui s'y dirigeaient : la pince se referme, et les troupes allemandes restant dans la poche de Belfort sont encerclées.

Dans le village, deux maisons sont en feu : celle de Léon KOCH, au 36 de la rue Principale, et celle de Vincent PINGENAT, un peu plus haut, qui n'a pas été reconstruite. On ne déplorera qu'une victime civile : Alexandre SCHEUBEL, l'épicier à côté du pont, qui est découvert mort dans sa cave par le curé MEYER, une balle dans la tête.

Soppe-le-Bas devient une base arrière : les militaires s'installent dans le village, car les Allemands se sont retranchés sur les hauteurs de la rive gauche de la Doller. On s'y battra jusqu'au 11 décembre, et il y aura beaucoup de pertes de part et d'autre. Les stèles sur la route de Guewenheim à Thann, au carrefour de la route de Michelbach, et sur la route de Bourbach-le-Bas à Roderen, sont là pour le rappeler.

André DEYBER

À MÉDITER

« Celui qui excelle à résoudre les difficultés le fait avant qu'elles ne surviennent »

SUN TZU

Un autre regard sur la forêt



Le tassement des sols forestiers

Voilà un sujet qui peut paraître insolite, et pourtant il y a une réelle prise de conscience ces dernières années pour limiter certains effets négatifs de l'activité humaine.

Vous trouverez dans cet article quelques informations ou réflexions sur ce problème puisées pour certaines dans des revues forestières ou des journaux spécialisés.

Tout d'abord souvenons-nous que le sol se compose de matière minérale (la terre), de matière organique (l'humus), d'air, d'eau et d'organismes vivants. Il s'agit d'un système interactif : chaque élément, selon son importance, va déterminer le fonctionnement du sol. Le sol est un milieu vivant, il est à la fois le support et le garde-manger de la faune et de la flore qui s'y développent. Indispensables à la vie, l'eau et l'air représentent jusqu'à 50 % du volume d'un sol ; sans eux un sol serait mort. Le problème c'est que lors du passage d'un engin, la pression des roues écrase le sol et modifie son organisation. Ces modifications dépassent largement la zone de roulement : jusqu'à 70 cm en profondeur et 80 cm de part et d'autre de la roue. Le tassement perturbe le fonctionnement du sol. Les interstices qui permettaient à l'eau et l'air de circuler se réduisent, voire disparaissent. Le sol devient as-

phyxiant. Cela modifie et réduit l'activité racinaire. Par conséquent, la végétation perd de sa vitalité et sa croissance se ralentit partout où le sol est tassé. Cependant, la mécanisation fait aujourd'hui partie du quotidien de l'exploitation forestière. Elle apporte un confort de travail et une rapidité d'exécution qui ne sont plus à démontrer.

Donc, pour une exploitation forestière respectueuse des sols et de la forêt, il faut appliquer quelques principes simples :

⇒ définir des couloirs de circulation dans lesquels tous les engins devront se déplacer et s'y tenir rigoureusement. Cela y compris dans le cas de la formation d'ornières plutôt que d'élargir la zone de tassement ou de la généraliser ;

⇒ après l'abattage des arbres, étaler les branches pour créer un matelas de protection qui aura un rôle d'amortisseur dans le cas où un engin devra pénétrer dans un « cloisonnement » pour une intervention. Il faudra bien sûr limiter les effets de la circulation sur le cloisonnement, sachant que c'est le second passage qui tasse le plus ;

⇒ éviter les zones humides qui sont très sensibles au tassement en les contournant ;

⇒ faire preuve de patience en attendant quelques jours après les intempé-

ries, car les sols gorgés d'eau sont particulièrement fragiles ;

⇒ diminuer les charge-

ments ;

⇒ utiliser du matériel adapté :

- pneus larges, basse pression, nombreux essieux pour réduire la pression exercée sur le sol,
- adapter la puissance des engins suivant le travail à réaliser en ciblant l'utilisation d'engins les plus modestes,

- pour les professionnels, utilisation de câbles aériens ou de chariots autotractés.

L'idéal pour ne pas altérer la fertilité est la traction animale. Souvent adopté chez nous par des passionnés ou des personnes qui en ont fait une philosophie de vie, l'utilisation du cheval ou encore de l'âne, du mulet ou de la vache n'occasionne dans la majorité des cas aucun dégât, pas de tassement des sols, pas de formation d'ornières, pas de pollution...

Face à un sol forestier qui est un écosystème complexe, fragile et encore trop méconnu, il faut donc privilégier des mesures préventives en appliquant des recettes de bon sens.

Ce sol présente un fonctionnement optimal lorsqu'il est bien structuré, c'est-à-dire lorsqu'il respire.

Pascal TRIANTAFYLIDIS-
RICHERT

Comité consultatif « Budget-Finances »

M. Hugues WEBER a rejoint le comité consultatif « Budget-Finances », au sein duquel il restait deux places vacantes lors de la publication de la dernière édition du Flash 313.



Forestiers d'Alsace

La nouvelle fédération des associations forestières

Notre Association Forestière de la vallée de la Doller fait partie depuis de nombreuses années de la fédération départementale : Forêts-Services 68. À l'instar des chambres d'agriculture alsaciennes, les responsables de Forêts-Services 68 et leurs homologues bas-rhinois de Bois et Forêts 67 ont décidé de créer un groupement de développement forestier régional.

Pourquoi cette création ?

La nouvelle fédération régionale, qui remplacera les fédérations départementales en 2015, va permettre :

- une meilleure adaptation de toutes nos actions à l'évolution régionale des politiques des collectivités territoriales et de l'État. Elle devra contribuer au renforcement des services de proximité proposés dans le cadre des associations forestières locales ;
- une mutualisation des compétences et de nos supports de communication (bulletins d'information, site Internet, dépliants...);
- une nécessaire réduction des coûts de fonctionne-

ment ;

- un partenariat unique et consolidé pour la Chambre d'agriculture et le Centre Régional de la Propriété Forestière ;
- une cohérence au sein de notre fédération Forêt Privée d'Alsace avec 1 syndicat régional, 1 coopérative forestière régionale, 1 groupement de développement régional ;
- une collaboration conviviale entre propriétaires forestiers alsaciens qui partagent une identité et une passion commune.

Quelles sont les missions de Forestiers d'Alsace ?

L'association a pour objet de regrouper les propriétaires forestiers et leurs associations, de promouvoir, de coordonner et de mener toutes actions de développement forestier dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle des forêts. Les actions prioritaires sont : le conseil technique, l'animation des associations regroupant les propriétaires privés, l'amélioration de la structure foncière, l'étude de tous projets collectifs de développement, et la formation des propriétaires forestiers.

Quels sont les changements pour l'Association Forestière de la vallée de la Doller ?

Pour l'association et ses adhérents, rien ne change. En payant une cotisation inchangée à l'association, ils deviendront membres de Forestiers d'Alsace. Les services rendus par la fédération départementale Forêts-Services 68 seront intégralement assurés par Forestiers d'Alsace à partir de début 2015. Les conseillers forestiers conservent leur territorialité et leurs missions.

Notre association a servi d'exemple à nos amis bas-rhinois qui viennent de créer une association forestière dans la vallée de la Bruche. D'autres devraient suivre : Val de Villé, Vosges du Nord... L'entente exemplaire et constructive entre les responsables forestiers bas-rhinois et haut-rhinois a permis en quelques mois la création de la nouvelle association régionale forte de plus de 1500 membres. Ils ont suivi la recommandation d'Antoine de SAINT-EXUPÉRY : « Il ne s'agit pas de prévoir l'avenir, mais de le rendre possible. »

Association Forestière de la vallée de la Doller, 11, rue Heimbach, 68290 Wegscheid



Ramoneurs

Liste d'entreprises fournie par la corporation des maîtres-ramoneurs du Haut-Rhin

- BRUMPT-POZZAN, à Brunsatt, 03 89 53 50 41
- CHOUFFERT Pascal, à Wihrau-Val, 03 89 71 06 21
- DREYER Christian, à Illzach, 03 89 52 15 61
- DREYER RAMONAGE SÀRL à W i t t e n h e i m , 03 89 52 22 51

- GOERG C. ET FILS SÀRL, à A n d o l s h e i m , 03 89 71 40 62
- GOERG Eddy SÀRL, à Kayersberg, 03 89 78 13 28
- HUG Philippe, à Pulversheim, 03 89 48 83 59
- LEIMACHER A. EURL, à Colmar, 09 66 42 92 31
- MULLER-FEDERLEN SÀRL, à Linthal, 03 89 74 88 05
- MUSCH R+D SAS, à Mulhouse, 03 89 52 30 91

- NEEF FRÉDÉRIC, à Rixheim, 03 89 44 25 42
- RAMONAGE DE L'EST SÀRL, à W i n t z e n h e i m , 03 89 80 81 60
- RAMONAGE LES 3 LYS SÀRL, à Folsbourg, 03 89 68 69 44
- RAMONAGE PONZE BELKLE SÀRL, à Hégenheim, 03 89 40 26 80
- WILLIG CLAUDE ET FILS SÀRL, à Mulhouse, 03 89 44 47 10



Sécurité routière



Téléphone, smartphone : un risque au volant

Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident ; écrire un message en conduisant multiplie ce risque par 23 !

Le constat est alarmant : 31 % des conducteurs reconnaissent lire leurs messages au volant et 13 % en rédigeant. Cette tendance est encore plus marquée chez les moins de 35 ans : 61 % des conducteurs lisent leurs SMS en conduisant et 32 % en écrivent (sondage exclusif TNS-Sofres - septembre 2013) !

Le smartphone ou le téléphone portable sont aujourd'hui omniprésents dans la vie quotidienne. Au volant, leur usage distrait le con-

ducteur, avec pour conséquences immédiates : augmentation du temps de réaction, difficulté à maintenir le véhicule dans sa trajectoire, à s'insérer dans le flux de circulation, à adapter sa vitesse, réduction du champ visuel et moindre conscience de l'environnement.

Dans la plupart des pays européens, l'usage du téléphone au volant est interdit. En France, un conducteur utilisant un téléphone portable tenu en main est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros et d'un retrait de 3 points du permis de conduire. L'usage du kit main libre est toléré mais peut être retenu comme circonstance aggravante si, en cas d'accident,

son emploi s'avère en être la cause.

Faire la route sans être distrait par le téléphone portable, c'est possible !

Il suffit d'activer le mode silencieux pendant toute la durée du trajet, de placer le téléphone dans un endroit du véhicule non accessible en conduisant, de le confier à un passager ou de s'arrêter dans un endroit sécurisé pour prendre connaissance des messages reçus.

Pour en savoir plus : www.securite-routiere.gouv.fr

Association des arboriculteurs de la Vallée de la Doller et environs



Programme des activités 2015

L'Association des arboriculteurs de la Vallée de la Doller et environs (n° SIRET 803 728 807 0001 4) tiendra son **assemblée générale le dimanche 1^{er} mars 2015 à 9 h 30** à la salle communale de Soppe-le-Bas. Une conférence-débat sur le traitement des plantes par les plantes aura lieu. Elle sera suivie d'un repas à 12 h 30 à l'auberge de la Sonnematt à Houp-pach, annexe de Masevaux (chez Michel BLEU).

Un **cours théorique** sur le thème « Soigner ses arbres » sera proposé le dimanche 8 mars 2015 à 9 h à la salle paroissiale de Sickert. Des **cours pratiques** seront également organisés : cours de taille le samedi 14 mars 2015 à 14 h au verger communal de Senthheim, le samedi

21 mars 2015 à 14 h au verger communal de Soppe-le-Haut et le samedi 11 avril 2015 à 14 h au verger du Grambaechle à Masevaux ; cours de taille sur petits fruits au verger de Jean-Luc REITZER à Niederbruck le samedi 28 mars 2015 à 14 h ; cours de greffe le samedi 25 avril 2015 à 14 h à Sewen ; cours de taille en vert le samedi 27 juin 2015 à 14 h au verger communal de Lauw.

Une **excursion** est prévue : fête de la Cerise à Westhofen, troisième week-end de juin (à confirmer).

La **distribution des arbres de la Sainte-Catherine** aura lieu le samedi 21 novembre 2015 de 9 h à 13 h aux anciens ateliers municipaux de Senthheim.

Les **commandes d'arbres fruitiers** devront parvenir

aux délégués de village avant le **22 février 2015** pour le printemps et avant le **25 octobre 2015** pour l'automne. Les renseignements à indiquer pour que l'association puisse vous joindre ou vous faire parvenir rapidement informations et documents sont vos nom, prénom, numéro de téléphone fixe, numéro de téléphone mobile et adresse e-mail.

Le président et toute son équipe de bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour une nouvelle année arboricole riche de satisfactions dans la passion que nous partageons.

Contact : Louis BORRACCINO, président, 5, rue de la Halle aux Blés, 68290 Masevaux, 03 89 38 84 02, 06 41 60 54 57, borraccino-bauerlin.louis@orange.fr, arbodoller.canalblog.com

Terrain multisports : les news !

La municipalité vient de concrétiser l'achat d'un terrain multisports avec la société CASAL SPORT, de Molsheim. Ce concept sera déployé sur la plateforme laissée libre entre la salle communale et le périscolaire, dans le prolongement de la rue du Lauragais. C'est une aire sportive de proximité, facilement accessible et utilisable une bonne partie de l'année, qui sera mise à la disposition des jeunes et des moins jeunes.

Cette structure polyvalente, fonctionnelle et conviviale permettra la pratique du football, du basket, du handball, du volley, du bad-

minton, du tennis, etc. Les matériaux utilisés ont été pensés pour une maintenance simple, économique et robuste. En effet, la structure est en inox avec 90 % d'éléments de remplissage en matériau composite.

Cet espace de jeu d'une surface utile de 22 x 12 mètres revêtu d'un gazon synthétique s'inscrit dans la continuité des actions initiées par l'ancienne municipalité.

Les jeunes du village rassemblés à l'initiative de Rosalie DICK, présidente du comité consultatif « Cadre de vie » et de Tho-

mas SPRINGINSFELD, conseiller municipal, ont pu découvrir ce projet et personnaliser ainsi « leur » structure de jeu. Ce projet se veut avant tout dynamique, moderne et rassembleur, à l'image des jeunes de notre village.

À la livraison de cet équipement, les poteaux de basket existants sur le site actuel seront démontés, ainsi que la clôture de l'ancien terrain de tennis situé à côté de l'école élémentaire.



Les bâtiments scolaires en question

Revenons un peu en arrière... en 2013, l'ancien comité du Syndicat Intercommunal du Soultzbach (SIS) actait l'idée de construire une école intercommunale de 5 classes élémentaires à Soppe-le-Haut dans le verger à l'arrière de la mairie en complément de la maternelle implantée à Soppe-le-Bas.

Dès lors, un premier chiffrage estimant le coût total de la construction à environ 900 000 € TTC était mis en avant et le conseil municipal de Soppe-le-Haut de l'époque entérinait le projet par une délibération pour mettre le terrain à disposition du SIS.

Au printemps dernier, après le renouvellement des équipes municipales, le nouveau comité syndical du SIS a repris le dossier et, à la demande de la municipalité de Soppe-le-Bas, a lancé une étude d'opportunité pour affiner le projet en intégrant notamment la question du transport des

élèves.

Les premières conclusions rendues en juillet 2014 indiquent que l'implantation d'un site unique pour les trois villages est réalisable, mais à des coûts beaucoup plus importants que le projet initialement envisagé (soit autour de 2 500 000 € TTC) et que le SIS devrait faire circuler un second bus dans le Vallon du Soultzbach pour acheminer les enfants sur un tel site. Que l'école soit à Soppe-le-Haut, Soppe-le-Bas ou même Mortzwiller, le problème resterait identique. Les premiers éléments entérinent également le fait que le verger de Soppe-le-Haut serait trop petit pour accueillir une école unique et que cette même école devrait plutôt se positionner à proximité de la caserne des pompiers de Soppe-le-Bas ou sur le terrain de football situé derrière l'école actuelle de Soppe-le-Haut.

Sachant que le surcoût annuel du bus avoisinerait les

30 000 € par an, les maires ont donc sollicité l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) pour évaluer le coût d'une restructuration des bâtiments existant dans les trois villages.

Ces éléments ont ainsi été présentés à la fin du mois d'octobre et les prix annoncés s'avèrent eux aussi très importants puisqu'ils incluent les mises aux normes et des extensions préconisées par l'Éducation Nationale (bureaux, salles informatiques, bibliothèques...).

Devant ce constat et les dépenses importantes qu'imposerait un tel projet, le comité syndical a entériné, lors de sa séance du 12 novembre 2014, l'abrogation du projet d'école unique à court terme et propose une **rénovation des bâtiments existants**. Pour ce faire, un nouveau chiffrage est en cours pour envisager la réalisation des travaux strictement néces-



saires afin d'améliorer les conditions de travail des enfants et des enseignants sans grever les budgets.

Une telle décision n'a pas été facile à prendre et in-

tègre la prise en compte des baisses importantes des dotations de l'État en direction des communes qui viendront fragiliser les finances et le besoin de limi-

ter les dépenses de fonctionnement qui auraient automatiquement explosé avec la circulation d'un second bus pour transporter les élèves.

Secrétariat de mairie

La mairie de Soppe-le-Bas accueille en ses locaux un nouvel agent. Il s'agit de M^{me} Stéphanie WADEL. Rédactrice territoriale, M^{me} WADEL est également secrétaire de mairie de la commune de Gildwiller. Elle vient donc renforcer l'équipe administrative et

nous revenons par conséquent, en termes de ressources humaines, à une situation « normale », qui nous ramène à celle de juin 2013, avant le départ de M^{me} KNECHT-DEYBER. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous et plein épanouissement dans l'exercice

de ses fonctions.

À présent, il peut être envisagé d'étendre les créneaux d'ouverture au public de la mairie. Nous ne manquons pas de vous informer de ces changements à venir, en temps voulu.

Registre des personnes vulnérables

La commune de Soppe-le-Bas a organisé le recensement des personnes âgées et des personnes handicapées, vivant seules à domicile ou isolées familialement, qui souhaitent figurer sur le registre dit « des personnes vulnérables » en cas

d'événements climatiques importants. Les informations de ce registre restent confidentielles et ne seront utilisées qu'en cas déclenchement d'un plan Alerte et Urgence tel que le plan canicule. Les personnes concernées peuvent s'ins-

crire en mairie à tout moment ou nous retourner le questionnaire qui leur a été envoyé, l'objectif étant de permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'être contactés dans les meilleurs délais en cas d'alertes.

Mémoire

Le 11 Novembre marque à la fois la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, la commémoration de la Victoire et de la Paix et l'hommage aux morts pour la France. Comme tous les ans, une cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts de Soppe-le-Bas, au cours de laquelle le maire a lu le témoignage émouvant d'un contemporain de la Grande Guerre ainsi que le message de Kader ARIF - alors secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens

combattants et de la Mémoire -, avant de déposer une gerbe. On se souvient que, l'an dernier, la jeune Chloé GLARDON avait interprété à cette occasion, seule et a capella, la Marseillaise : un pur moment d'émotion ! Cette année, ce sont des enfants de l'école primaire qui ont chanté l'hymne national sous la direction de Marc HOOG, directeur d'école. Encore un moment fort ! La présence de représentants des municipalités de Soppe-le-Haut et Mortzwiller ainsi que des

sapeurs-pompiers intercommunaux est un témoignage supplémentaire des liens étroits qui unissent les villages du Vallon du Soultzbach. C'est d'ailleurs ensemble qu'ils ont célébré, le 29 novembre dernier, à Soppe-le-Haut, le 70^e anniversaire de leur libération. Les maires des trois villages ont déposé une gerbe devant la stèle du souvenir, en présence de nombreux officiels, des sapeurs-pompiers, de la chorale de Soppe-le-Haut et d'habitants des trois vil-

La sécurité des enfants

La sécurité des enfants nous importe énormément dans

le Vallon, et il paraissait normal aux trois communes

de rendre les enfants davantage visibles aux abords

Chorale

Chacun sait que la musique et les chants jouent un rôle majeur dans les offices religieux. Qu'il s'agisse de la messe dominicale, des mariages, des obsèques ou autres célébrations, la chorale est toujours fidèle au rendez-vous, accompagnant les grands moments de la vie des hommes. La musique

et les chants portent des messages : les choristes, avec l'organiste, leur donnent vie. La chorale Sainte-Cécile de Soppe-le-Bas, présidée par Charlotte GASSER, compte actuellement 8 membres (4 femmes et 4 hommes), réunis par la joie de chanter ensemble et leur mission au service de la

liturgie et des hommes. Elle répète le mercredi soir, à l'église, à 20 h. Que vous soyez jeune ou moins jeune, si vous aimez chanter et souhaitez rejoindre la chorale, n'hésitez pas à appeler sa présidente au 06 77 66 90 47 ou à vous adresser à tout autre membre de la chorale.

Conseil de fabrique

Le conseil de fabrique a tenu sa dernière séance ordinaire de l'année le mardi 18 novembre. À cette occasion, ses membres se sont penchés sur la question de la collecte pour le chauffage de l'église. Au 18 novembre, celle-ci avait rapporté 931,22 euros, auxquels se sont encore ajoutés

140 euros depuis.

En 2014, le conseil de fabrique a, en plus de son traditionnel loto, organisé deux concerts à l'église Saint-Vincent, permettant à un public nombreux de goûter les joies de la musique et du chant.

Le conseil de fabrique tient à remercier tous les dona-

teurs ainsi que toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour l'entretien de notre église et le bon déroulement des offices et des manifestations.

Le conseil de fabrique souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2015 à tous les lecteurs du *Flash 313*.

Concert de Noël des Tempo Kids

C'est un véritable spectacle son et lumière que les Tempo Kids ont offert aux personnes venues assister à leur concert de Noël donné à l'église Saint-Vincent de Soppe-le-Bas le dimanche 7 décembre ! Difficile de rester insensible à la prestation de ce chœur de jeunes garçons ou adolescents de Wattwiller dirigé avec brio par Luc WINTERHOLER. Izia, talentueuse chanteuse soprano du groupe Trezia, a interprété deux titres avec les Tempo Kids, dont le très remarqué *Hallelujah*. En plus des chants comme *Glo-*

ria Maria, Sanctus, Pax hominibus ou *Loué sois-tu*, les choristes ont interprété *Si j'étais un charpentier* (Johnny HALLYDAY), *Né pour vivre* (Pierre BACHELET), *Sauve-la* (François BERNHEIM), *Christmas is calling* (Roch VOISINE) ou encore *Non, non, rien n'a changé* (Gilles PÉRAM/Jacqueline NÉRO) pour ne citer que quelques-uns des 19 titres de l'après-midi. Petits et grands ont mêlé leurs voix pour un résultat époustouflant. Les jeux de lumière ont ajouté à la magie de l'événement. Pour

bien faire prendre conscience au public des différentes voix - jusqu'à quatre -, Luc WINTERHOLER a décroché un titre, levant un coin du voile sur la virtuosité des choristes et le travail fourni par l'ensemble. Encouragés par un auditoire enthousiaste, les Tempo Kids ont interprété encore une fois *Hallelujah* avec Izia, puis *Sanctus*. Longtemps encore, les murs de l'église de Soppe-le-Bas résonneront de ce concert mémorable.

Plus d'infos : www.tempokids.com

Soirée d'après-fêtes

La commune organisera, le samedi 17 janvier 2015 à 19 h, une crémation de sapins de Noël. L'idée a été évoquée lors de la réunion « Action Jeunes » de novembre dernier et tenait particulièrement à cœur aux jeunes

présents. Aussi avons-nous décidé d'organiser cette manifestation. Nous comptons sur vous pour en faire une soirée conviviale et réussie. Vous pourrez déposer vos sapins dès début janvier et jusqu'au 17 en début d'après

-midi à côté de la salle communale, rue du Lauragais. Un espace y sera délimité. Rendez-vous le 17 janvier 2015 à 19 h, à côté de la salle communale, pour la crémation des sapins ! Vin et chocolat chaud y seront servis !



Le Soultzbach en fête



Depuis septembre, « Le P'tit marché du Soultzbach », marché de producteurs, a pris ses quartiers autour de la mairie de Soppe-le-Haut. En novembre, douze participants ont proposé leurs produits ou créations : miel, fromage, charcuterie, escargots, bière locale, confitures, légumes, plantes et arbres fruitiers, épices, petits gâteaux et décorations de Noël. Il était possible de faire une promenade en calèche avec Jeannette BLENY et Aline RÉVILLA, et de déguster un verre de vin ou de jus de pomme chaud pour se réchauffer.

Le marché fait une trêve hivernale, mais les producteurs seront ravis de faire leur retour en mars...

Les 5 et 6 décembre, avec l'appui de la municipalité de Soppe-le-Bas, la pre-

Gratitude



Le 14 décembre 2014, l'association Gratitude a eu le plaisir d'accueillir les aînés des trois villages du Vallon du Soultzbach.

Cette traditionnelle fête de Noël, sous l'égide du président fondateur Michel PIERROT, est devenue un événement incontournable. Soutenu par un comité fidèle et dévoué, le président avait su insuffler une note festive

mière édition (et nous l'espérons, pas la dernière) de la marche du Téléthon s'est déroulée dans la bonne humeur, même si la météo n'a pas été de notre côté samedi matin.

Les enfants de l'école primaire du vallon (classe du 3^e cycle) ont effectué le circuit de 5 km avec une énergie débordante. Le chocolat chaud et le jus de pomme chaud, ainsi que des pâtisseries, ont été les bienvenus à la fin de la marche.

Le samedi, des marcheurs sont venus apporter leur soutien à l'AFM avec le vin chaud offert à l'issue de la manifestation. Ils pouvaient faire un don ou acheter des peluches ou des bougies dont tous les bénéfices étaient reversés au Téléthon.

Cette manifestation a permis de récolter 370 euros.

et conviviale à cette rencontre.

Le nouveau comité et sa présidente n'ont nullement dérogé à la tradition et ont proposé un menu qui a régalé les papilles des convives.

L'accompagnement musical assuré gracieusement par le groupe vocal « Les Schollaberas » a plongé les hôtes dans une ambiance frater-

Rendez-vous à tous en 2015 lors des différentes manifestations :

- 15 mars, 19 avril, 17 mai, 21 juin, 20 septembre, 18 octobre et 15 novembre : Le P'tit marché du Soultzbach

- Mars 2015 : sortie dans une station des Alpes suisses pour skier, luger ou pratiquer de la raquette à neige

- 7 juin : fête du jeu

- 3 juillet : Le P'tit marché du Soultzbach nocturne à Soppe-le-Haut

- 6 septembre : Balade au fil du vallon

N'hésitez pas à nous contacter au besoin au 06 77 85 68 70.

Agnès DUTOURNIÉ,
présidente

nelle où les voix des invités se sont mêlées à celles des choristes.

Cette rencontre annuelle est le fruit de la collaboration financière des trois Communes, sans quoi l'association ne pourrait mener à bien cette tâche gratifiante et passionnante.

Rose Marie FRICKER,
présidente

ASL

L'association Sports et Loisirs de Soppe-le-Haut vous propose des activités pour occuper vos après-midi ou soirées hivernales en participant aux divers ateliers :

- jeux de société pour les seniors ;
- l'informatique ;
- le scrapbooking ;
- l'atelier de création

florale ;

- la couture ;

- et pour garder la forme ou la retrouver, le badminton.

Pour tous renseignements, contactez Rose Marie FRICKER, tél. 03 69 13 20 59, e-mail : rosemariefricker@aol.com.



des écoles. C'est pourquoi, depuis les vacances de la Toussaint, les enfants scolarisés dans le Vallon portent des gilets de signalisation afin d'être vus de tous et d'éviter les accidents. Nous notons que cela n'a pas pu

se faire sans le concours des parents d'élèves et les remercions pour leur participation à cette action. Ce sont donc désormais des petits dos jaune fluo que nous voyons apparaître aux heures d'école et nous

sommes fiers de ne constater à ce jour aucun gros manquement au port du gilet.

Angélique DROUET, vice-présidente du Syndicat intercommunal du Soultzbach

Action jeunes

Une quinzaine de jeunes Soppois, âgés de 14 à 21 ans, ont répondu à l'invitation du comité consultatif « Cadre de vie ». Ils se sont réunis le 7 novembre pour une séance riche en idées,

au cours de laquelle ils ont pris connaissance des plans du futur terrain de sport et ont choisi, ensemble, les couleurs. Prêts à s'investir pour Soppe-le-Bas, ils sont venus prêter main-forte à

Flore et Loisirs et à la municipalité le 29 novembre pour la mise en place des décorations de Noël dans le village.

Les jeunes qui souhaitent se joindre au groupe peuvent s'adresser à la mairie.



Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité

L'Espace Adulte de Créaliance, c'est...

Pour tous les habitants, des activités de loisirs distrayantes et conviviales de fréquence régulière et moyennant une petite participation financière. Ces activités sont animées par une équipe de bénévoles et de salariés. Ils sont présents et engagés pour transmettre leurs passions, leurs compétences artistiques, manuelles, culinaires, sportives pour permettre à tout un

chacun de développer ses capacités et de s'épanouir dans une activité : danse de salon, zumba, scrapbooking, couture et patchwork, tissage, cannage de chaises, bibliothèque, ludothèque, atelier bois, cours culinaires, art en ciel...

C'est aussi des animations pour favoriser le lien familial, social et intergénérationnel : sorties, spectacles, bourse aux vêtements, vacances collectives en familles, animations jeux...

Plusieurs manifestations ont lieu dans l'année et sont ouvertes à tous.

Puis, c'est également des actions pour soutenir les parents dans leurs fonctions et compétences parentales en partenariat avec le Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité : rencontres débats sur le thème de la petite enfance et de l'adolescence, des animations parents enfants...



Relais d'Assistants Maternelles

Avec le Relais d'Assistants Maternelles, une animation est proposée « Pas à pas je grandis, mots à mots je me construis » chaque troisième jeudi du mois de 9 h à 10 h 30 au site périscolaire Créaliance de Kirchberg (31, rue de la Vallée). Cette animation est destinée aux assistantes maternelles et aux parents d'enfants de quelques mois à trois ans.

Destinée à faciliter l'entrée à l'école, à favoriser la socialisation et le développement des enfants et à favoriser l'échange entre les

parents, cette animation regroupe temps d'animation, lectures et contes tout en laissant la parole aux parents pour exprimer leurs questionnements.

Le Relais Assistants Maternelles / Parents vous propose aussi un temps de rencontres et de jeux libres : Pour votre enfant, c'est l'occasion :

- de découvrir de nouvelles possibilités de jeux ;
- de rencontrer des enfants du même âge et
- de faire de nouvelles ex-

périences.

Pour vous qui l'accompagnez (parent, grand-parent, assistante maternelle, futur parent...), c'est l'occasion :

- de partager avec l'enfant le plaisir de jouer ;
- d'échanger avec d'autres parents, assistantes maternelles qui ont des enfants du même âge.

Cette proposition se tient au périscolaire de Masevaux le premier jeudi du mois et de Soppe-le-Bas, le deuxième jeudi du mois, hors vacances scolaires.



Corps intercommunal des sapeurs-pompiers



La fin de l'année approche, et l'année 2014 a été une fois de plus riche en événements pour les 33 sapeurs-pompiers volontaires du Vallon du Soultzbach.

En effet, l'année a démarré sur les chapeaux de roue avec la passation de commandement entre le lieutenant Didier MULLER et l'adjutant Jérôme MULLER le 16 février. Lors de cette cérémonie, nous avons également procédé à la nomination de deux adjoints au chef de corps, l'adjutant Philippe DUBOIS et l'adjutant Mathieu SCHWEITZER, ainsi qu'au départ à la retraite et à la nomination au grade de sergent des caporaux-chefs Aimé BELLICAM et Gabriel SCHMITT après plus de 30 ans de service.

Le 29 novembre a été l'occasion de célébrer notre patronne, sainte Barbe, et de procéder à plusieurs promotions au grade supérieur : les premières classes

Raphael FINCK, Jérôme WEISS et Kélian DEMAÏLLY ont été promus au grade de caporal ; les caporaux-chefs Joseph JENN, Nicolas WALGEN-WITZ, Nicolas WEISS et Régis JENN ont été promus au grade de sergent ; les sergents Christian PANTZIGA et Alexandre ILTIS ont été promus sergent-chef ; le sergent-chef Patrice WILLEMANN a été promu au grade d'adjutant.

Mais c'est tout au long de l'année que les hommes du feu œuvrent bénévolement au service de la population. Au 22 novembre, nous pouvons recenser 45 interventions réparties comme suit : 18 secours à personne ; 16 interventions diverses ; 7 incendies et 4 accidents sur voie publique.

À noter que 19 interventions étaient de jour (6 h-18 h) et 26 de nuit.

Mais le métier de sapeur-pompier n'est pas que l'ac-

tivité opérationnelle, mais surtout la formation pour se préparer à l'intervention avec plus de 1600 heures réparties sur l'ensemble du personnel.

Les sapeurs-pompiers préparent également l'avenir avec l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la vallée de la Doller et du Vallon du Soultzbach puisque nous comptons 10 jeunes dans nos rangs.

Notre volonté d'améliorer sans cesse notre service de secours de proximité est le moteur qui nous fait avancer vers l'avenir avec sérénité.

Toute l'équipe de vos sapeurs-pompiers vous remercie de votre confiance et vous présente ses meilleurs vœux de santé et de réussite pour l'année à venir.

Le chef de corps
Adjutant Jérôme MULLER

Déclenchement des sapeurs-pompiers



Lorsque vous faites le 18 pour appeler les secours, votre appel est géré par le centre de traitement de l'alerte (CTA) basé à Colmar.

Afin de prévenir les sapeurs-pompiers du Soultzbach directement du CTA, deux types de déclenchement sont possibles selon la nature de l'intervention. Le premier est un déclenchement par récepteur sélectif uniquement, communément appelé « BIP » ; le deuxième est un déclenchement par récepteur sélectif + déclenchement sirène. Et cela de jour comme de nuit.

En France, il existe un réseau national des sirènes (environ 4500), qui est utilisé pour prévenir d'un danger imminent.

Le code utilisé est de trois cycles d'une durée d'1 minute 41 secondes chacun séparés par un intervalle de 5 secondes, d'un son modulé en amplitude et en fréquence.

La sirène de Soppe-le-Bas n'est pas reliée à ce réseau, car aucun risque particulier type SEVESO n'est répertorié sur le secteur.

Vous n'avez donc aucune mesure particulière à prendre lorsque notre sirène

retentit. Cependant, celle-ci vous indiquera tout de même qu'un certain nombre de sapeurs-pompiers vont rejoindre la caserne pour secourir l'un de nos concitoyens. De par cette circulation, nous vous demandons d'être vigilants, et surtout vos enfants !

Un essai sirène est également effectué tous les samedis à 12 h.

Le chef de corps
Adjutant Jérôme MULLER

Amicale des sapeurs-pompiers

Week-end de la chance-loto

Moment fort et incontournable attendu ce début d'année par les habitants du Vallon ainsi que nos voisins, le **Week-end de la chance**, organisé par les sapeurs-pompiers, se déroulera les **10 et 11 janvier** prochains au foyer rural de Soppe-le-Haut.

De nombreux lots variés et de valeur seront à gagner. **Il serait dommage de passer à côté de votre CHANCE !**

Venez nombreux soutenir l'action de vos sapeurs-pompiers en faveur des secours de proximité.

L'amicale vous accueillera dès 19 h 15 le

samedi et 13 h 15 le dimanche, dans la joie et la bonne humeur.

Calendrier 2015

La distribution des calendriers 2015 par vos sapeurs-pompiers s'achève ! L'ensemble des membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon du Soultzbach vous remercient pour l'accueil que vous leur avez réservé !

À toutes et à tous, passez de très bonnes fêtes !

Pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Vallon

Philippe DUBOIS



Flore et Loisirs

Une nouvelle année bien remplie s'achève pour Flore et Loisirs. Fidèle à la mission qu'elle s'est fixée dans ses statuts il y a vingt ans, l'association a de nouveau œuvré sans relâche pour l'embellissement et l'animation du village.

Embellissement du village

Comme chaque année, l'association a organisé en 2014 ses « plantations de printemps » et « plantations d'automne ». Pas moins de 71 bégonias Dragon Wing, 220 bégonias nains et 280 géraniums ont été plantés le 17 mai, et 88 bruyères et 525 pensées le 25 octobre, auxquelles se sont ajoutés 9 chrysanthèmes à la Toussaint. Et comme chaque année, les bénévoles ont répondu présent, ne comptant pas leurs heures pour entretenir tout ce petit monde végétal. À l'initiative de l'Association des parents du Vallon du Soultzbach, plusieurs enfants accompagnés de leurs mamans ont prêté main-forte à Flore et Loisirs pour les « plantations de printemps » : une belle expérience partagée ! En novembre, ce sont de jeunes Soppois qui, à l'ini-

tiative de la commune, se sont joints aux membres de Flore et Loisirs et de la municipalité pour mettre en place les illuminations et décorations de fin d'année. Beau travail collectif ! Aux traditionnels décors mis en place par Flore et Loisirs depuis plusieurs années sont venus s'ajouter de nouveaux décors lumineux peu gourmands en énergie achetés par la commune.

Animation du village

Le 21 septembre, Flore et Loisirs a reconduit son **repas paella**, l'enrichissant d'une expo photo pour célébrer son vingtième anniversaire. Comme à l'accoutumée, l'association a pu compter sur le soutien financier d'entreprises, d'artisans et de commerçants locaux pour son jeu de roulette. L'événement a été l'occasion d'assister à une superbe prestation de flamenco : une nouvelle démonstration des talents locaux !

Les séances de la section « **peinture** » ont redémarré en septembre, mais il reste des places. Les cours ont lieu le mardi soir de 20 h à 22 h au caveau sous la mairie, en dehors des vacances scolaires. Les débutants sont

acceptés et pourront y apprendre l'aquarelle, l'acrylique, le figuratif ou l'abstrait, en fonction de leurs souhaits. Intéressé(e) ? N'hésitez pas à appeler Michèle LUPORI, responsable de la section, au 03 89 26 96 51. Les séances de la section « **poterie** », dirigée par Michael BODI, ont également repris. Elles ont lieu le mercredi soir au caveau.

Pour en savoir plus sur les activités de Flore et Loisirs, rendez-vous le **vendredi 6 février 2015 à 20 h** à la salle communale pour l'**assemblée générale** de l'association.

Toute l'équipe de Flore et Loisirs vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

Contact : Jean-Claude GLARDON, président, 03 89 26 94 12

